

Décision n° 2021-0351
de la présidente de l’Autorité de régulation
des communications électroniques, des postes
et de la distribution de la presse
en date du 2 mars 2021
abrogeant l’attribution de ressources en numérotation à
l’opérateur Global telecom services

La présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse,

Vu le code des postes et des communications électroniques, et notamment ses articles L. 36-7 et L. 44 ;

Vu la décision n° 2015-1160 de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 29 septembre 2015 portant délégation de pouvoirs, telle que modifiée en dernier lieu par la décision n° 2017-0383 du 21 mars 2017 ;

Vu la décision n° 2018-0881 modifiée de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes en date du 24 juillet 2018 établissant le plan national de numérotation et ses règles de gestion ;

Vu la décision de la présidente de l’Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse en date du 28 janvier 2021 portant délégation de signature pour les décisions prises en vertu des articles 1^{er} et 2 de la décision n° 2015-1160 du 29 septembre 2015 modifiée de l’Arcep portant délégation de pouvoirs ;

Vu le récépissé de l’Autorité de régulation des communications électroniques et des postes n° 19-0227 en date du 26 mars 2019 attestant du dépôt par l’opérateur Global telecom services d’un dossier de déclaration ;

Vu le dossier complet de demande de l’opérateur Global telecom services reçu le 25 février 2021, sollicitant la restitution de ressources en numérotation ;

Décide :

Article 1. À compter du 2 mars 2021, les dispositions attribuant à l'opérateur Global telecom services (Siren : 841 689 821) la liste de ressources en numérotation indiquée dans le tableau ci-dessous sont abrogées.

Type de ressources	Ressources restituées	Décision d'attribution	Date de la décision d'attribution
Numéros spéciaux à tarification gratuite	08 03 31	2019-0678	25/04/2019
Numéros spéciaux à tarification banalisée	08 06 53	2019-0678	25/04/2019
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 11 93	2019-0678	25/04/2019
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 20 64	2019-0678	25/04/2019
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 93 03 4	2019-0678	25/04/2019
Numéros spéciaux vocaux à tarification majorée	08 95 68 5	2019-0678	25/04/2019

Article 2. Le directeur Internet, Presse, Postes et Utilisateurs de l'Autorité de régulation des communications électroniques, des postes et de la distribution de la presse est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera notifiée à l'opérateur Global telecom services et publiée sur le site internet de l'Autorité.

Fait à Paris, le 2 mars 2021

Pour la Présidente et par délégation

David EPELBAUM

Chef de l'unité Opérateurs et Obligations
Légales